

**C.A.C.E.S.® CHARIOTS DE MANUTENTION – R 489****OBJECTIFS :**

Permettre au participant de conduire un chariot automoteur élévateur de manutention à conducteur porté en toute sécurité dans l'entreprise.(chariot Thermique ou Electrique sur sols intérieur et extérieur)  
Permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

**PUBLIC**

Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou ponctuellement un chariot de manutention.  
Posséder l'aptitude médicale.  
Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps

**REGISTRE D'ACCESSIBILITE****PRE REQUIS**

- Bonne compréhension de la langue française.
- Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail.
- Maîtrise complète de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES®. ( Si le bénéficiaire ne maîtrise pas la conduite, une formation préliminaire d'apprentissage de la conduite est nécessaire.

**JUSTIFICATIF DE L'ACTION**

Référentiel de certification de l'Assurance Maladie et Recommandation R.489

**QUALITES DE L'INTERVENANT**

Formateur en prévention des risques professionnels. Formateur avec expérience de la production en entreprise avec les chariots automoteurs de manutention.

**METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION**

ACTIVE, PARTICIPATIVE, DIDACTIQUE, MAGISTRALE.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

**PROGRAMME****1 - DEFINITIONS & LEGISLATION**

1. Chariot automoteur à conducteur porté
2. Les catégories de chariots
3. Autorisation de conduite

**2 - LES CONSIGNES DE SECURITE**

1. Les différentes interdictions relatives à la conduite en sécurité d'un chariot élévateur

**3 - L'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE****4 - DESCRIPTION DU CHARIOT ELEVATEUR**

1. Les organes du chariot élévateur
2. Le poste de conduite
3. Les modes de transmissions
4. Les circuits hydrauliques
5. Les équipements de protection
6. Les différents types de mâts
7. Les équipements porte charge
8. La symbolisation NF

**5 - POIDS & CENTRAGE**

1. La capacité nominale.
2. Centrage.
3. La plaque de charge.

**MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS**

Vidéoprojecteur, films, support de cours pour les participants.

**SUIVI**

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

**VALIDATION DE LA FORMATION**

- C.A.C.E.S.®
- Attestation de formation professionnelle

**DUREE**

- Formation INITIALE : 3 jours suivant le nombre de catégories
- Formation RECYCLAGE : 2 à 3 jours suivants le nombre de catégories

**TARIF ET DELAI D'ACCESS**

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

[info@prematech-formation.fr](mailto:info@prematech-formation.fr)

**6 - UTILISATION DU CHARIOT ELEVATEUR**

1. Vérifications journalières
2. Vérification générale périodique
3. Prise et dépose d'une charge
4. Les symboles de prises de charge
5. Les symboles de risques – étiquetage des produits dangereux
6. Gerbage/dégerbage
7. Chargement d'un camion à quai
8. Règles de circulation
9. Entretien et plein d'énergie
10. Remisage
11. Exercices pratiques avec le matériel de l'entreprise
12. Passage des tests CACES (Théorique + pratique)

**MATERIEL NECESSAIRE POUR LES CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS**

 200 m<sup>2</sup> par chariot sauf en cat 4 : 300m<sup>2</sup> ; pente et / ou dévers en catégorie 2A, 2B et 3.

Cat.	Caractéristiques	Moyens particuliers	charges palettisées				palettier rack	empilables ≥ 50% CN	Camion / Remorque
			≥ 50% CN ≥ 1,20 m manut standard	≥ 25% CN ≥ 1,20 m masquant visibilité	≥ 25% CN dépassant la capacité	≥ 25% CN ≥ alvéole - 30 cm palettier			
1A	≤ 1,2 m	Quai avec dispositif de nivelage	2	1	1			Chargement / déchargement par l'arrière	
1B	≥ 3,10 m Pour poser à 2,90m	Quai avec dispositif de nivelage	3	1	1	3	3 travées 3 niveaux 0 à 2,90 m mini	3	Chargement / déchargement par l'arrière
2A	Capacité Charge ≥ 500 kg ≤ 2 t	charge de ≥ 50% Capacité Charge			1				
2B	Capacité Traction ≥ 3 t ≤ 25 t	Remorque de ≥ 50% Capacité Traction			1				
3	≥ 3,50 m Pour poser à m ≤ 6 t	longueur ≥ 2x la largeur hors-tout du chariot, masse ≥ 500 kg contenant de volume ≥ 1 m <sup>3</sup> liquide, masse ≥ 500 kg 1 big-bag plein, masse ≥ 500 kg	3	1	1	3	3 travées 3 niveaux 0 à 3,30 m mini	3	Chargement / déchargement depuis le sol (2 cotés)
4	assez pour empiler 3 charges > 6 t	Cf ci-dessus catégorie 3	3	1	1			3	Chargement / déchargement depuis le sol (2 cotés)
5	≥ 6 m		3	1	1	3	3 travées 4 niveaux 0 à 6 m mini		
6	Plancher ≥ 2,80 m Pour poser à m	3 palettes de colis divers (taille et masse) + 3 palettes vides					3 travées 3 niveaux 0 à 3,30 m mini		
7	1A ou 1B ET 3, 4, 5 ou 6		2						Porte - engin adapté

## CATEGORIES DES CHARIOTS DE LA RECOMMANDATION R489

Pour tous les équipements de travail (en propre, en prêt, en location) l'entreprise s'engage à présenter :

- le rapport de vérification périodique à jour
- la notice constructeur / notice technique en français
- le carnet d'entretien ou de maintenance
- déclaration de conformité CE de l'engin

Les épreuves pratiques des CACES® R.489 doivent être réalisées sur des chariots dits « représentatifs de leur catégorie ».



☑ Catégorie 1A



☑ Catégorie 1B



☑ Catégorie 2A



☑ Catégorie 2B



☑ Catégorie 3



☑ Catégorie 4



☑ Catégorie 5



☑ Catégorie 6



☑ Catégorie 7